

Communiqué de presse 29 juillet 2012

Views: 20|Likes: 0

Publié par [Frédéric Papillon](#)

Pour diffusion immédiate Communiqué de presse Mise à jour d'une fraction corrompue à l'intérieur de l'appareil judiciaire Québécois à laquelle le gouvernement libéral de Jean CHAREST est partie prenante. Québec, le 29 juillet 2012 – « L'annonce imminente du déclenchement des élections provinciales me force à devancer la sortie de mon...



2

Papillon leur demande de bien vouloir dégager les ressources nécessaires pour analyser la preuve qui se trouve sur la clé USB, et déclarer publiquement que ce qui est dénoncé dans le document marqué d'une

CIBLE

rouge, est bel et bien fondé et supporté par la preuve disponible. Première raison de la dénonciation immédiate«

La carte cachée d'une fraction corrompue du système de justice québécois
» fait référence

à l'utilisation

de la déclaration de quérulence à des fins autres que celles prévues par la loi depuis sa codification au Code de procédure civile du Québec suite à la sanction, le 4 juin 2009, du projet de loi 9 (

Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive

des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics).

Dans le document qui vous est remis, l'auteur démontre comment la déclaration de quérulence est actuellement utilisée à des fins illicites par certains acteurs corrompus du système de justice québécois. Dans les 30 jours après le 1^{er} octobre 2012, ou dans les 30 jours de la reprise des travaux à l'Assemblée nationale suite aux élections, le ministre de la Justice doit déposer un rapport sur la mise en œuvre de la nouvelle loi et l'utilisation de la déclaration de quérulence. Sans la médiatisation du contenu du document qui vous est envoyé, il est évident que le rapport du ministre passera sous silence le détournement des fins de la justice au bénéfice d'un groupe criminel aux dépens de ceux qui tentent de dénoncer la corruption judiciaire. Deuxième raison Si rien ne change suite à la réception du matériel qui vous est envoyé, l'audition du recours de l'auteur, Frédéric Papillon contre Me Jacques LEMAY (avocat du cabinet d'avocat STEIN MONAST et ex-syndic *ad hoc* du BARREAU du Québec) et contre Me Mabel DAWSON (actuelle directrice du campus de l'École du Barreau de la région de Québec) est prévue pour fin janvier ou début février 2013. Avec la complicité de plusieurs juges, ces deux défendeurs ont aussi réussi à faire déclarer Frédéric plaideur quérulent pour empêcher la divulgation des scandales. La confirmation publique, par des personnes crédibles, que les faits relatés dans le matériel joint à la présente sont véridiques, permettra à Frédéric de renverser la vapeur et faire en sorte que justice soit rendue. Cette confirmation publique permettra aussi de commencer l'éradication de la corruption qui gangrène les institutions démocratiques du Québec à partir de sa source. ***L'auteur, l'une des victimes de la corruption, investit son dernier dollar dans

l'envoi
des présents documents (en dépit du fait que la correction et les notes de bas
de page restent à être finalisées). Ceux-ci seront disponibles dans les
prochains jours sur Internet afin de financer la publication et la traductio
n anglaise de l'ouvrage.



3
Se terrant comme un fugitif en cavale pour terminer son œuvre, l'auteur joint
sa plume aux
bruyants manifestants québécois qui unissent leurs voix pour réclamer, des
futurs élus de
l'Assemblée nationale

,
un plan concret pour l'éradication du fléau de la corruption au
Québec. Pour que la mobilisation contre la corruption se poursuive après les
élections et le règlement du conflit étudiant, Frédéric Papillon demande à
ceux qui manifestent déjà contre le gouvernement de Jean CHAREST de se
joindre à lui dans sa lutte contre la corruption en ajoutant, immédiatement,
deux cercles blancs à leur carré rouge pour en faire une
CIBLE

.
Toute la nation québécoise doit s'unir et avoir comme objectif de
CIBLER
la source de la corruption au Québec, la corruption judiciaire.

- 30 -

FRÉRÉRIC PAPILLON

Annexe 1 : Liste des dossiers qui contiennent les preuves qui, regroupées,
permettent
d'établir l'existence d'une fraction corrompue à l'intérieur du système de
justice
québécois.

Dossier Cour du Québec (chambre criminelle)

R c. Pierre Parent 200-01-136795-097

Dossiers Cour supérieure

Nathalie Miller c. Pierre Parent (Chambre de la famille) 200-04-001592-

961 Nathalie Miller c. Pierre Parent et als. 200-17-011444-098 Nathalie

Miller c. Pierre Parent et als. Dossier fantôme (voir clé USB) Frédéric

Papillon c. Me Jacques Lemay et als (Pendant

Rioux

Syndic du Barreau du Québec

Me Patrick Richard

Avocats

Me Sophie Gauthier (Grenier, Linteau, Petit à l'époque)

Me Jean Petit (Grenier, Linteau, Petit à l'époque)

Me Mireille Gourdeau Me Jacques Lemay (Stein Monast) Me Marie-Hélène Bétournay (Stein Monast) Me Michel Dupont (Stein Monast) Me Catherine Cloutier (Stein Monast) Me Roger Pothier (B.C.F.) Me Luc Jobin (Tremblay, Bois, Mignault, Lemay) Me Alexandre Fortin (Tremblay, Bois, Mignault, Lemay) Me Marie-France Vincent Me Manès Webster (Armijo & Webster) Me Jacques Jobidon (Armijo & Webster) Me Daniel Dumais (Heenan Blaikie Aubut) Me Ginette Latulippe (Heenan Blaikie Aubut) Me Mabel Dawson (Directrice École du Barreau

—

Campus de Québec) Me Suzie Cloutier (Bélanger Longtin) Me Alain Robitaille (Langlois Kronström Desjardins)



5

Annexe 3 : Liste des personnes ayant reçu le matériel envoyé par Frédéric
Papillon

Transparency International

Huguette Labelle Geoffrey Robertson QC

Peter Eigen Jacques Terray

Global Integrity

Nathaniel Heller Marianne Camerer

Programme des Nations Unies pour le Développement

Helen Clark

Anti-Corruption Ressource Centre

Elizabeth Hart

Sherpa

William Bourdon

Ancienne juge à la Cour suprême du Canada

Claire L'Heureux

-Dubé

Juge de la France /Network

Eva Joly

Barreau

France SuisseAllemagne

Avocat de Paris

Bernard Mery

Conseil du statut de la femme (Qué)

Julie Miville-Dechêne

Ligue des droits et libertés

—

section Québec (coordonnateur Montréal + Québec)

Sébastien Harvey Nicole Filion

Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec

Gaétan Cousineau

Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Canada

David Langtry

Bâtonnier du Québec

Me Nicholas Plourde Me Louis Masson

Association du Barreau canadien

Trinda L. Ernst, c.r. Me Claude Beaudoin

Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada

[John J.L. Hunter, c.r.](#)

Conseil canadien de la magistrature

Norman Sabourin

Conseil de la magistrature du Québec

Elisabeth Corte

Professeur de droit (Université Laval)

Lucie Lauzière Jean Fortier Louis-Philippe Lampron Dominic Goubau Louise
Langevin Christian Brunelle Julie Desrosiers Denis Ferland

6

Henri Brun Fannie Lafontaine Eugénie Brouillet
Marie-Ève Arbour Daniel Gardner Michelle Cumyn

Professeure en science politique et droit (UQAM)

Lucie Lemonde

Professeur de droit (Université de Montréal)

Pierre Noreau

École nationale d'administration publique

Neilson Michaud Jacques Duchesneau Paul-André Comeau

Auteurs du rapport MacDonald

Roderick MacDonald Pierre Noreau Daniel Jutras

Expert psychologue

Dr Hubert Van Gijsegem

Expert chirurgien orthopédique

Dr Patrice Montigny

Sûreté du Québec

Christian Foisy

Figaro

Véronique Grousset Martine Rabereau Florentin Collomp

BBC

David Chazan

Journal de Québec

Sébastien Ménard : rédacteur en chef

Michel Dionne : chef des nouvelles Jean Laroche : chef des nouvelles Mario

Fraser : chef des nouvelles

Le Soleil

Gilles Carignan : chef des nouvelles Raymond Tardif : rédacteur en

chef Jean-Marc Salvet : journaliste Pierre-Paul Noreau : éditorialiste Gilbert

Lavoie : chroniqueur Mathieu Boivin : journaliste Richard Hénault :

journaliste

Le Courrier Parlementaire

Denis Massicotte : éditeur-journaliste Jean Plourde : chef de pupitre Marc-

Antoine Fortin : journaliste Elsa Isakander : journaliste

Le 24 heures

André Beauvais : rédaction Matthieu Payen : chef de pupitre

La Presse

Denis Lessard : journaliste-éditeur Vincent Larouche : journaliste Yves

Boisvert : chroniqueur judiciaire

Le Devoir

Josée Boileau : rédactrice en chef Kathleen Lévesque : reporter

Brian Myles : journaliste Guillaume Bourgault-Côté : reporter

7

Journal de Montréal

Dany Doucet : rédaction Jean-Louis Fortin : journaliste

Daniel Renaud : journaliste

Canoë.ca / Agence QMI

Bernard Barbeau : chef des nouvelles

Métro

Éric Aussant : rédaction Patrick Déry : journaliste

The Gazette

Alicia Ambrosiak : rédaction

Brenda O'Farrell

: rédaction

Le Huffinton Post Québec

Patrick White : éditeur et rédacteur en chef Jean-Philippe Cipriani : chef des nouvelles

Le Nouvelliste

Stéphan Frappier : rédacteur en chef

Le Droit

Patrice Gaudreault : chef des nouvelles Jean Gagnon : rédacteur en chef

La Tribune

Maurice Cloutier : rédacteur en chef

La Voix de l'est

Anne Normand : chef de pupitre Richard Plante : chef de pupitre

The Record

Daniel Coulombe : rédacteur en chef

The Globe & Mail

Phillip Crawley : publisher & CEO

Ottawa Citizen

Dave Guy : éditeur Gerry Nott : éditeur en chef

The Ottawa Sun

Rick Gibbens : rédacteur en chef

Macleans Magazine

:

Martin Patriquin : journaliste

Radio-Canada (Montréal)

Alain Gravel

: animateur à l'émission

« Enquête » Monique Dumont : chef recherchiste à l'émission «

Enquête »

Manon Brisebois : réalisatrice

de l'émission

« Tout le monde en parle » Guy A. Lepage : animateur de l'émission

« Tout le monde en parle »

Radio-Canada (Québec)

Marie-Hélène Tremblay : affectatrice Christiane Latortue : adointe-

affectatrice Claude Lapierre : recherchiste Josée Thibeault :

journaliste Guillaume Dumas

: chef d'antenne la fin de

semaine et recherchiste la semaine

TVA (Québec)

Onil Marcotte

: directeur de l'information

Pierre Stéa : chef de pupitre Martin Everell : journaliste

8

Groupe TVA (Montréal)

Michel Jean

: animateur de l'émission J.E.

Denis Lévesque : animateur Claude Poirier : animateur et journaliste

Guy Tremblay : journaliste-rechercheur(émission J.E.)

RDI-

Le réseau de l'information (Montréal)

Isabelle Richer : journaliste

LCN (canal nouvelle de TVA)

Onil Marcotte

: directeur de l'information

Pierre Stéa : chef de pupitre

FM 93,3

Josée Arsenault : animatrice (+chroniqueuse au Journal de Québec) Louis

Lacroix : journaliste Sylvain Bouchard : animateur

CHOI FM 98,1 (Journal de Québec)

Dominic Morais

800 AM

Bruno Perron : journaliste

Radio NRJ (astral)

François Gariépy

: chercheur d'antenne

Rock détente FM 107,3 (Astral):

Benoît Simard : journaliste

Rouge FM 107,5 (Astral):

Frédéric Audet : journaliste

Politiciens du Québec

Sylvie Roy

Amir Khadir

Véronique Hivon Pauline Marois Kathleen Weil M. François Legault Jean-

Marc Fournier

Associations étudiantes

Martine Desjardins Gabriel Nadeau-Dubois

Association des victimes de prêtres

France Bédard

SPGQ

Richard Perron